



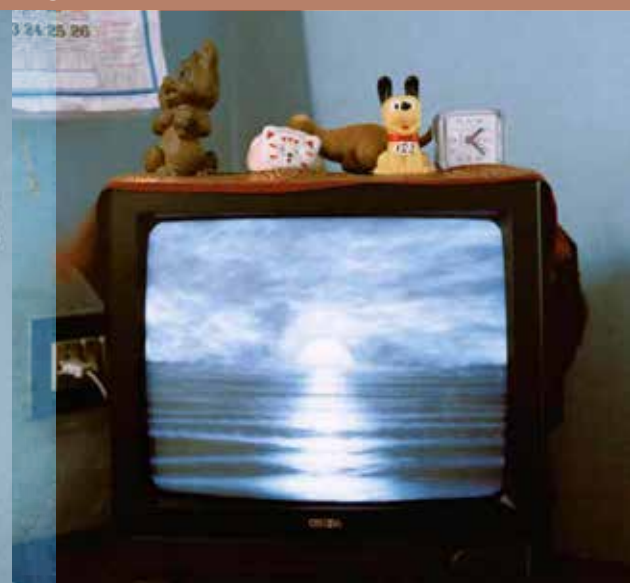
hors-série n°23

PRINTEMPS - 2018

Rendez-vous de l'histoire de Blois  
Conférence du 7 octobre 2016  
« Les réfugiés environnementaux »

# Pour COMITÉ D'HISTOIRE **mémoire**

REVUE DES MINISTÈRES DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE ET  
DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



**L**e hors série 23 de la revue Pour mémoire est consacré aux actes de la table ronde intitulée « Les réfugiés environnementaux », qui s'est tenue le vendredi 7 octobre 2016, dans le cadre des Rendez-vous de l'Histoire de Blois. Le thème général retenu par les organisateurs de cet événement annuel, fréquenté par les spécialistes, les éditeurs et les amoureux de l'Histoire, était « Partir ».

Comme chaque année depuis 2014, cette demi-journée était organisée par l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE), le Réseau universitaire de chercheurs en histoire de l'environnement (RUCHE) et le Comité d'histoire des ministères de la Transition écologique et solidaire (MTES) et de la Cohésion des territoires (MCT).

Le réchauffement climatique obligera des millions de personnes à partir des espaces littoraux menacés par la montée du niveau de la mer ou de territoires atteints par la désertification. Dans ce contexte, les migrations environnementales trouvent une actualité particulière mais elles ne sauraient se limiter à ce seul facteur.

Depuis longtemps, les transformations de l'environnement, qu'elles soient d'origine naturelle (séisme, inondation, etc.) ou anthropique (sols altérés, ressources naturelles surexploitées, etc.) sont un élément majeur des mobilités humaines et de la redistribution des végétaux et des animaux à la surface de la terre. En retour, ces mouvements affectent et modifient considérablement les données environnementales et contribuent à redéfinir les relations que les hommes entretiennent avec elles. L'arrivée massive de populations humaines sur un nouveau territoire aux ressources limitées est spécialement déstabilisant à la fois pour les sociétés et l'environnement naturel.


La table ronde introduite par Rémi Luglia, chercheur en histoire associé à l'université de Caen, était animée par Dominique Martin-Ferrari, journaliste spécialisée dans les questions environnementales..

Devant un public de 250 personnes, comportant de nombreux étudiants, elle s'est entretenue de la notion même de « réfugiés environnementaux », de son histoire et des différences de sémantique au cours du temps, selon les pays ou les cultures avec trois chercheurs :

- François Gemenne, chercheur en sciences politiques à l'université de Liège (Centre d'étude de l'ethnicité et des migrations), directeur du projet « Politique de la terre à l'épreuve de l'anthropocène » au Centre de recherches internationales à Sciences Po Paris, auteur de l'Atlas des migrations environnementales, paru justement en 2016.
- Anne-Marie Granet-Abisset, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Grenoble, auteure de plusieurs ouvrages sur les questions de vulnérabilité, notamment dans les milieux montagnards.
- Giacomo Parinello, assistant-professeur en histoire de l'environnement au Centre d'histoire de Sciences Po Paris, intéressé par le processus des catastrophes naturelles et leur impact sur l'occupation humaine de territoires urbanisés.

Chaque intervenant a décrit et analysé des exemples dans l'histoire et montré la diversité des capacités de réaction des communautés humaines.

**Patrick Février**

secrétaire délégué du comité d'histoire ministériel 

# sommaire

---

## Introduction de la journée d'étude

4

Rémi Luglia, chercheur en histoire, associé à l'université de Caen

---

## Table ronde : les réfugiés environnementaux

5

Animée par **Dominique Martin-Ferrari**, journaliste

Avec la participation de :

**Anne-Marie Granet-Abisset**, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Grenoble, Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA)

**Giacomo Parinello**, chercheur permanent, assistant-professeur en histoire de l'environnement au Centre d'histoire de Sciences-Po à Paris

**François Gémene**, chercheur en sciences politiques à l'université de Liège (Centre d'études de l'ethnicité et des migrations, le CEDEM) et directeur du projet « Politique de la terre à l'épreuve de l'anthropocène » au Centre de recherches internationales de Sciences Po à Paris

---

## Débat avec la salle

19

# Introduction de la journée d'étude

Rémi LUGLIA

Bonjour à tous et merci d'être venu aussi nombreux. Nous sommes environ 250 dans cet amphithéâtre de l'université. C'est d'autant plus agréable qu'il est rempli très majoritairement de jeunes étudiants. Cela montre que le thème des « réfugiés environnementaux » est un thème d'actualité, très porteur ; il nous interroge tous.

Je voulais souligner l'organisation de cette journée par trois partenaires qui, chaque année, essaient de mettre l'environnement dans le programme des rendez-vous de l'histoire.

Le premier est le Réseau universitaire de chercheurs en histoire environnementale (le RUCHE). Le second est le Comité d'histoire des ministères de l'Environnement, de l'Energie, et de la Mer et du Logement, et Habitat durable, qui a pour but de valoriser le passé et l'histoire des politiques publiques dont ces ministères sont les héritiers. Le troisième acteur est l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement (AHPNE).★

# Table ronde :

## Les réfugiés environnementaux

Dominique MARTIN-FERRARI

Anne-Marie GRANET-ABISSET, Giacomo PARINELLO, François GÉMENNE

### Dominique MARTIN-FERRARI

Le terme de « réfugié environnemental » est plus ou moins galvaudé dans les médias. Il est très souvent lié au problème du réchauffement climatique. Avec les partenaires qui sont à mes côtés, nous verrons que cette notion a un grand âge et que la catégorie du réfugié environnemental a existé depuis de nombreuses années, même si ce phénomène ne portait pas le même nom. Dès le départ, nous allons essayer d'éclairer les différences de sémantique ou de définitions concernant ce terme de réfugié, un peu vague, un peu global et, finalement, mal défini.

À ma droite, se trouve Anne-Marie Granet-Abisset, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Grenoble. Elle travaille dans l'axe

Territoires économiques et enjeux sociétaux qui réunit des chercheurs de Lyon et Grenoble, au sein du Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA), dont elle est directrice déléguée pour le site de Grenoble. Elle a écrit de nombreux articles et ouvrages sur la question des vulnérabilités, notamment dans les sociétés de montagne. Elle va nous parler de cette période plus ancienne où l'on a commencé à déplacer les gens pour des raisons environnementales.

À ma gauche, se trouve Giacomo Parinello chercheur permanent, assistant-professeur en histoire de l'environnement au Centre d'histoire de Sciences-Po à Paris. Il a beaucoup travaillé sur les processus des catastrophes naturelles et l'impact de ces événements sur l'occupation humaine de territoires urbanisés.

Enfin, nous sommes accompagnés par François Géménne, qui est lui aussi chercheur. Il enseigne la géopolitique du changement climatique et la gouvernance des migrations. Il est chercheur en sciences politiques à l'université de Liège (Centre d'études de l'ethnicité et des migrations, le CEDEM) et directeur du projet « Politique de la terre à l'épreuve de l'anthropocène » au Centre de recherches internationales de Sciences Po à Paris. Il est l'auteur, avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), de « L'atlas des migrations environnementales », paru aux Presses de Sciences Po en mars 2016, que je vous invite tous à lire.

Je vais commencer par donner la parole à Anne-Marie Granet-Abisset, qui a travaillé sur les mouvements de population dès le XIX<sup>e</sup> siècle.

## Anne-Marie GRANET ABISSET

Je ne vais pas remonter dans un temps aussi lointain que ce qui serait intéressant de faire. Il me semble cependant capital de rappeler l'importance de la contextualisation et la nécessité de réinsérer toutes les questions abordées dans la durée.

L'historien sait qu'un certain nombre de phénomènes ont pu exister sans qu'ils aient été nommés ou identifiés de la façon dont ils le sont à une autre époque. On pourrait avoir l'impression, à l'aune du prisme du présent, que des phénomènes sont uniquement contemporains, alors qu'ils s'inscrivent dans une durée beaucoup plus longue. La plupart du temps, ils n'ont pas été désignés comme tels. Ainsi on ne parlait pas de migrations environnementales au XIX<sup>e</sup> siècle ni même jusqu'aux années 1980 parce qu'elles n'étaient pas analysées en recourant à cette dénomination.

L'exemple que je prendrai renvoie à un déplacement de population lié à des politiques étatiques de reforestation dans les Alpes. Au XIX<sup>e</sup> siècle, on ne parlait de migration que d'un point de vue économique et politique. Les questions touchant à ce qu'on appelle aujourd'hui l'environnement n'étaient pas envisagées avec ce vocabulaire.

Quand on parle de réfugiés environnementaux ou de migrations environnementales, on les conçoit et les associe toujours à la dégradation

de l'environnement et moins à la modification de l'environnement. Cette idée de dégradation de l'environnement est associée à celles de peur, d'angoisse, de catastrophe, de perte, ce qui complique le problème. On y joint l'idée de la vulnérabilité des sociétés, toujours présentées comme victimes, en oubliant que la vulnérabilité est aussi construite par les hommes qui participent à cette dégradation.

À l'heure actuelle, envisager la catégorie des migrations environnementales, c'est s'inscrire dans la conception des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, qui privilégiait le phénomène de l'exode rural. Celle-ci voit les territoires uniquement sous la forme binaire, de territoires répulsifs et/ou attractifs. Il me semble intéressant de penser les choses un peu différemment.

Il existe des catastrophes naturelles qui n'entraînent pas de migrations. Des phénomènes d'inondation ou de séisme peuvent provoquer des migrations temporaires et immédiates, mais pas forcément des migrations définitives de la nécessité. Pourquoi existe-t-il des endroits d'où les gens sont obligés de partir et d'autres où ils ne le sont pas ? Il faut reconsidérer la question de manière globale qui prenne en compte les aspects politiques, économiques et sociaux et culturels, qui intègre les données de l'organisation sociale, qui envisage l'environnement comme l'articulation entre des hommes et leur territoire et l'équilibre des hommes dans leur territoire.

## Dominique MARTIN-FERRARI

C'est une première vision, celle des gens qui se déplacent, pas forcément d'une manière très négative. Nous reviendrons sur des exemples approfondis dans un deuxième temps.

Giacomo Parrinello, vous avez travaillé au contraire sur des événements plus violents. Dans l'actualité, nous voyons les cyclones, ces milliers de personnes qui se déplacent. Cela a-t-il un rapport avec les événements que vous avez étudiés et sur lesquels vous travaillez ?

## Giacomo PARRINELLO

J'ai travaillé sur des questions de catastrophes naturelles. Mon premier livre portait sur deux tremblements de terre. C'est ainsi que j'ai rencontré la question des mouvements de population et la manière dont ils pouvaient être liés ou pas à l'évènement catastrophique. Mes recherches actuelles ont élargi mon questionnement : je m'occupe aujourd'hui d'une manière générale de la transition urbaine industrielle.

La modernité industrielle du siècle dernier a vu de grandes transformations sociales et économiques des modes de production, qui sont aussi des transformations écologiques. C'est par ce biais que je continue à rencontrer la question des mouvements de population en relation avec les transformations écologiques ou biogéophysiques. Je travaille de plus en plus sur l'Italie et la Méditerranée.

Si on parle de mouvements de population, cela n'équivaut pas nécessairement à parler de réfugiés. Cette question de sémantique, déjà importante en français, se complique encore si on utilise d'autres langues.

Je prends l'exemple de l'italien où nous avons l'équivalent de réfugié, *rifugiato*. Mais il y a aussi le terme de *profughi*, qui n'a pas nécessairement d'équivalent en français. Dans le contexte italien, des statuts juridiques spécifiques sont associés aux réfugiés et aux *profughi*.

Le réfugié est une figure qui a émergé des grandes guerres du XX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, le statut de réfugié est encore réglé par la convention de Genève de 1951 : il fait référence à quelqu'un qui est obligé de se déplacer pour des raisons de forces majeures.

En Italie, le statut de *profugo* est différent, du fait qu'il ne se réfère pas à un statut international et qu'on n'y trouve donc pas le droit à une protection internationale. Dans le contexte italien du XX<sup>e</sup> siècle, il donnait accès à un certain nombre de facilitations comme celui de l'assistance des autorités publiques en cas de catastrophe. En plus, il y a une figure tutélaire dans le langage qui est celui de *lo sfollato*, qui fait à référence à des cas de guerre et de désastre.

J'insiste sur la pluralité des termes parce qu'il y a des enjeux politiques autour de la taxonomie.

La manière dont on nomme une personne qui ne se sent pas nécessairement réfugié ni *profugo* ni migrant est un enjeu politique en soi parce que cela donne ou pas droit à l'assistance de l'État et à la protection internationale. Cela entraîne une nécessité de surveillance spécifique de la part des États : les recensements des *profughi* et des réfugiés sont des catégories différentes. Il existe des questions de morale autour de ces catégories : aujourd'hui, on voit comment la catégorie de migrant et celle de réfugié sont jouées l'une contre l'autre pour créer des hiérarchies morales et politiques. Il y a aussi la question de la temporalité du statut de réfugié et de *profugo* : c'est un statut qui donne accès à certains privilèges mais aussi à certaines obligations, à une certaine catégorisation de la part de l'État.

Le deuxième point est que, malgré les pouvoirs publics et la taxonomie autour de la figure de la personne qui bouge du fait d'événements de force majeure, les frontières entre un *profugo*, un réfugié et un migrant sont beaucoup plus fluides dans les cas historiques, surtout si on suit les biographies et les groupes sociaux qui se déplacent. Souvent, ce sont les mêmes personnes qui passent de la condition de *profugo* ou de réfugié à la condition de migrant. C'est là que les enjeux sont importants, surtout par rapport à la question gouvernementale.

## Dominique MARTIN-FERRARI

Avec François Géménne, nous allons voir que ces barrières définies par l'un ou l'autre peuvent être bouleversées par les événements. Vous avez travaillé sur les migrations à une échelle importante. Continuons sur cette tentative de définition du migrant environnemental.

## François GÉMENNE

Nous sommes face à un objet polymorphe. Derrière ce label de migration environnementale, nous allons pouvoir mettre des types de migrations très différents, associés à des dégradations de l'environnement très différentes. Je rejoindrai ce que disait Anne-Marie Granet-Abisset sur le fait qu'il faut se méfier du prisme du présent et, je dirai même, du prisme du futur. On a volontiers tendance aujourd'hui à voir ces migrations environnementales comme une sorte de danger lointain et futur qui serait uniquement associé aux impacts du changement climatique comme si, en réduisant drastiquement nos émissions aujourd'hui, nous allions pouvoir nous prémunir de ce péril distant et incertain.

Je pense qu'il est d'abord utile de rappeler que c'est une réalité. Aujourd'hui déjà, des millions de personnes sont contraintes de se déplacer en raison de la dégradation de leur environnement. Beaucoup de causes sont imputables aux effets du changement climatique. Cela a toujours été le cas par le passé.

Dans ce passé, les choses n'étaient pas nommées ainsi. Mais il faut être conscient du fait que l'environnement, historiquement, a toujours été un facteur essentiel dans la distribution de la population sur la surface de la planète. Je vais remonter encore plus loin que le XVIII<sup>e</sup> siècle. À la préhistoire européenne, si l'Europe était colonisée par les premiers hommes, c'était avant tout parce que notre continent jouissait et jouit encore d'un climat tempéré et de ressources naturelles abondantes. S'il y a aujourd'hui tant de gens qui habitent sur les côtes et dans les deltas, c'est parce que le sol y est plus fertile et les communications plus faciles.

Historiquement, l'environnement a toujours joué un rôle essentiel dans la manière dont la population se répartissait sur la planète.

Cette histoire a aussi été jalonnée de catastrophes destructrices qui ont donné lieu à des déplacements de population parfois massifs et historiquement importants.

Par exemple, le cas du tremblement de terre de Lisbonne, le 1<sup>er</sup> novembre 1755, a donné lieu à notre conception moderne de la catastrophe. Il a fait émerger le principe de vulnérabilité et donc la possibilité de nous prémunir des catastrophes. Jusque-là, on pensait que ces catastrophes étaient des interventions divines, des punitions que Dieu envoyait aux hommes pour leur faire expier leurs péchés.



Tremblement de terre de Lisbonne, le 1<sup>er</sup> novembre 1755 © wikimedia



Sécheresse Dust Bowl aux Etats Unis, Texas, 1935 © NOAA George E. Marsh Album

Un autre exemple historique est représenté par la migration liée à la sécheresse du *Dust Bowl* pendant les années 1930 aux États-Unis qui

contraint des dizaines de milliers de paysans du Texas, de l'Oklahoma et de l'Arkansas à migrer vers la Californie. Cette migration est très bien décrite



dans Les raisins de la Colère de Steinbeck. Plus récemment, l'ouragan Katrina a provoqué le plus important déplacement de population à l'intérieur des États Unis. C'est pour cette raison que la Californie est aujourd'hui l'Etat américain le plus peuplé et le plus riche.

On le voit, ces formes de migration environnementale ont joué un rôle essentiel dans la formation de la nation américaine.

Pourtant, cela a été complètement oublié lorsqu'il s'est agi de définir les politiques migratoires et le droit des migrations. Nous restons aujourd'hui prisonniers d'une dichotomie qui voudrait que l'on considère deux cas de figure. Lorsque les gens se déplacent pour des raisons politiques, ils pourraient prétendre au statut de réfugié et à une protection internationale. Quand ils se déplacent pour des raisons économiques, ils sont des migrants que l'on pourrait considérer comme des marchandises et les renvoyer à l'expéditeur.

Nous sommes dans cette logique de dichotomie qui va créer une hiérarchie morale entre les bons réfugiés et les mauvais migrants, comme si nous pouvions nous ériger en juges de la légitimité et du projet migratoire des uns et des autres.

Aujourd'hui, le défi des migrations environnementales est d'abord de reconnaître que l'idée de placer les gens dans des cases et dans des catégories

en fonction de leur motif de migration n'a aucun sens parce que les motifs de migration sont de plus en plus liés les uns aux autres. Ils s'influencent les uns les autres. De plus en plus, les gens se déplaceront pour des raisons politiques, économiques et environnementales.

Le danger est de considérer cela comme une catégorie à part des dynamiques migratoires, comme s'il s'agissait de migrations qui n'auraient rien à voir avec la politique ou l'économie. Lorsque l'on considère la perspective historique de ces migrations, il est essentiel de les replacer dans les dynamiques migratoires globales et de souligner leur côté éminemment politique et économique.

La grande question qui va se poser, si on regarde l'histoire, est ce qui va se passer dans le futur.

Nous sommes à l'aube d'une transformation de l'environnement telle que l'humanité n'en a jamais connu, du moins en si peu de temps. On se dirige manifestement vers une élévation de la température moyenne sur notre planète de l'ordre de 3 ou 4 °C. Il faut être conscient que, il y a 22 000 ans, lorsque les premières civilisations humaines apparaissaient, la température moyenne était inférieure de 4 °C à ce qu'elle est maintenant. En l'espace de 100 ou de 150 ans, nous allons sans doute connaître un changement similaire de température dans l'autre sens. Cela veut dire que toute une série de leçons

historiques concernant les migrations ne seront pas forcément valables pour le futur et que nous rentrons aussi dans une forme de *terra incognita*.

### Dominique MARTIN-FERRARI

Nous venons de voir un panorama des différents types de migrations. Anne-Marie, vous avez choisi de travailler sur des exemples qui ne sont pas forcément négatifs ou angoissants, des événements conduits de manière relativement organisés. Ces exemples ont conduit et motivé vos choix de travaux.

### Anne-Marie GRANET-ABISSET

Je vais revenir sur cette notion parce que je me suis peut-être mal fait comprendre. J'ai eu envie de prendre un exemple un peu décalé par rapport au thème. Quand on travaille sur les migrations, ce sont les sociétés qui sont au cœur de l'analyse. Mon approche privilégie le territoire, en ce qu'il relie intimement les sociétés à l'espace dans lequel elles vivent. L'environnement peut alors être compris dans cette articulation équilibrée ou déséquilibrée qui existe entre des sociétés et ce territoire, qu'il soit local ou discontinu. En effet, quand on migre, on va d'un endroit à l'autre et on appartient parfois à plusieurs territoires.

Travailler sur des phénomènes migratoires, c'est être dans la complexité, dans l'ordre des causes qui s'articulent les unes avec les autres. Ce

n'est pas simple de désigner telle ou telle situation, tel ou tel motif, même s'il y a parfois des cas très facilement identifiables comme les guerres ou les dictatures avec la catégorie des réfugiés politiques, peut-être les plus faciles à identifier.

Par exemple, le *Dust Bowl* décrit précédemment n'était pas seulement lié à un élément climatique mais aussi la conséquence d'une surexploitation du territoire.

J'ai envie de prendre un exemple pour montrer comment des décisions politiques ou des choix d'aménagement ont conduit des populations à ne plus pouvoir vivre dans leur territoire, ce que l'on pourrait appeler des migrations forcées. Ce n'était pas des réfugiés : on ne les a jamais désignés ainsi, parce que le contexte économique, social et culturel étant autre, on ne pouvait pas raisonner en ces termes.

Mon exemple concerne des territoires sur lesquels je travaille depuis longtemps puisqu'ils correspondent au terrain d'étude de ma thèse. Dans celle-ci, je voulais aborder l'écriture de l'histoire d'un territoire alpin situé entre 1300 et 2040 m d'altitude (pour les villages), particulièrement marqué par les migrations. A cette altitude, les conditions environnementales sont telles que paradoxalement, ces territoires ont toujours eu des villages habités par des populations nombreuses, avant même l'arrivée du tourisme,

alors ce sont des territoires difficiles, avec des avalanches, des inondations, voire des séismes, et qui devraient être abandonnés depuis longtemps.

J'ai travaillé sur des populations que l'on désigne toujours dans la littérature et les archives comme extrêmement et uniformément pauvres. Or, elles quittaient leurs villages non dans une logique d'exode rural mais selon une structuration sociale bien établie reliant les hautes vallées à des plaines et des avant-pays. Elles partaient en ville, à l'étranger, en Amérique latine, sur le pourtour méditerranéen, insérées dans des réseaux économiques et sociaux parfaitement organisés et façonnés par les familles les mieux établies. En dehors du fait que ce fonctionnement traduit l'existence de familles aisées et une hiérarchie sociale marquée, ce système migratoire se retrouve à l'échelle des Alpes. Ajoutons que l'on peut le décliner de manière analogue pour bien d'autres territoires.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, on le sait, un premier changement climatique notable, considéré comme tel, avec la fin du petit âge glaciaire, a entraîné une série d'inondations dans les vallées (Rhône, Loire, Garonne) dans les villes en pleine expansion, dans des territoires où on voulait construire des routes et des chemins de fer et où l'industrialisation se développait très fortement.

On a alors construit un discours imputant la faute aux habitants des

Alpes, désignés généralement comme des « crétins », présentés comme peu respectueux de leur environnement. On les a notamment accusés de participer à la déforestation, alors que l'on sait que celle-ci était davantage le fait des citadins et de l'urbanisation, car les habitants des hautes vallées connaissaient l'importance de la forêt pour l'équilibre de leur territoire. Ces habitants étaient jugés responsables des catastrophes naturelles, notamment des inondations, sans que l'on fasse le lien avec le changement climatique. Aussi l'Etat, par le biais de son administration des Eaux et Forêts a jugé essentiel de mettre en place une politique de reforestation importante pour l'aménagement et la préservation des territoires.

Or les populations alpines avaient construit leur économie dans un équilibre entre migration saisonnière et/ou définitive et agropastoralisme, ce dernier articulant étroitement propriété privée et usages des biens communaux. Ce système très organisé reposait sur un équilibre précaire entre la population résidente et l'espace disponible, entre ceux qui pouvaient rester et ceux qui partaient de manière temporaire ou définitive, entre pluriactivité réalisée sur place ou avec des territoires extérieurs.

La politique forestière, en imposant aux communautés les coûts d'un aménagement et surtout l'usage différent de l'espace a provoqué un déséquilibre dans un certain nombre de ces territoires.

L'exemple extrême est un village des Hautes Alpes, Chaudun, qui s'est vendu aux Eaux et forêts à la fin des années 1890, dans une période où la demande industrielle, économique et coloniale faisait que l'on incitait des habitants à partir coloniser des terres en Algérie ou au Maroc. Plus généralement, des populations entières ont été ainsi obligées de partir, même si on a rarement relié politique forestière et migration, dans les archives de l'époque

comme dans les études contemporaines sur ces sociétés.

On pourrait dire que cet exemple est historique, achevé. Or, de tels exemples que l'on peut retrouver dans d'autres contextes, nous amènent à réfléchir à la responsabilité des politiques publiques et économiques au-delà du changement climatique. Cela pose la question de la responsabilité des différents acteurs, pas forcément les décideurs dans une dynamique top-down, mais aussi ceux qui procèdent de manière bottom-up, parce que les populations elles-mêmes ont choisi de faire un certain nombre d'aménagements qui participent à l'impossibilité pour certains territoires de conserver leur population.

Je ne dis pas qu'il y a des exemples plus « doux » dans les modalités d'application que d'autres. Mais, paradoxalement, des décisions et des événements sont à certains endroits des catastrophes et à d'autres des événements considérés comme normaux.

### Dominique Martin-FERRARI

Une notion que nous n'avons pas évoquée est celle du nombre. Avec le déplacement ou l'installation d'un village de 1 000 habitants, on est loin d'un déplacement migratoire potentiel de centaines de millions d'habitants. Pour terminer sur ce que vous venez de dire, je voudrais vous poser cette question de l'analyse du nombre. On a l'impression



Le village de Chaudun dans les Hautes Alpes en 1880, source Office National des Forêts - photo Syndicat d'initiative)



La ruine du village de Chaudun, source Office National des Forêts - photo Syndicat d'initiative)

que l'adaptation se fait, car on se trouve dans un groupe social maîtrisé, qui se connaît, dans un réseau social qui fonctionne en situation de multi-acteurs, qui prend en responsabilité sa propre réaction.

### Anne-Marie GRANET-ABISSET

La question du nombre est fondamentale. Il faut parler des échelles démographiques comme des échelles historiques et spatiales. Les cas sur lesquels nous travaillons nous permettent de comprendre des mécanismes et c'est pourquoi ils sont intéressants. Nous ne pouvons pas dupliquer ces mécanismes partout. On revient comme toujours à la nécessaire contextualisation dans le temps et dans l'espace.

Quand je travaille sur les territoires de montagne, il s'agit de territoires que l'on peut considérer comme fragiles, avec des températures plus extrêmes (chaud-froid), des pentes marquées, où le déséquilibre peut s'installer très vite. L'intérêt de travailler sur ces territoires tient d'abord au fait que nous analysons des communautés restreintes numériquement et donc que l'on peut mesurer et saisir dans toutes les dimensions. C'est ainsi que l'on a pu mettre en évidence et comprendre le fonctionnement des réseaux économiques et sociaux. Ensuite ce sont des communautés que l'on peut saisir à l'échelle de l'arc alpin et donc, par les comparaisons, qui nous amènent à travailler à des échelles différentes, locales et transnationales.

Il y a d'autres endroits de la planète où les modifications politiques et économiques font que les systèmes sociaux et économiques bougent fortement à la suite d'un élément qui participe à l'installation d'un déséquilibre.

### Dominique Martin-FERRARI

Cela va nous amener à discuter des nuances dans la capacité des gens à réagir : les obstacles qui s'opposent à eux, la liberté qui leur est donnée de s'adapter aux conséquences de ces événements.

Giacomo, vous avez travaillé principalement sur les tremblements de terre en Italie et sur l'intérêt du constat dans la durée.

### Giacomo PARRINELLO

J'ai aussi travaillé sur des inondations qui m'ont amené à des réflexions qui vont rejoindre ce qu'Anne-Marie a dit au sujet de la manière dont certaines transformations économiques et sociales ont une composante environnementale qu'il faut prendre en compte pour bien les comprendre.

Ce que je vais dire permet de rendre plus nuancée et complexe l'idée de migration environnementale, qui est quelque chose de plus difficile à désarticuler des autres motivations d'un projet migratoire.

J'ai travaillé sur deux tremblements de terre, intervenus à Messine en Sicile en 1908 et dans la vallée de Belice, une région rurale du sud-ouest de la Sicile,

en 1968. Ces deux tremblements de terre sont très différents au regard du nombre de victimes mais très similaires pour leurs effets de destruction massive et pour le nombre de personnes n'ayant plus de maison. Dans les deux cas, on



Tremblement de terre de Messine 28 décembre 1908 © Roger Viollet



Tremblement de terre à Bélice en 1968, source: Website of the Italian Civil Protection Department - Presidency of the Council of Ministers

vérifie les déplacements de masse liés aux tremblements de terre. Ici, c'est le personnage du *profugo* qui émerge, soit une figure juridique explicitement liée au tremblement de terre, même si ce n'est pas un *profugo* environnemental.

### Dominique MARTIN-FERRARI

Cela pourrait-il se comparer à notre système de catastrophe naturelle ?

### Giacomo PARINELLO

Il y a des similarités avec des statuts juridiques en France et sûrement aussi aux États-Unis, il y a des définitions juridiques liées au statut des personnes déplacées qui ont des histoires différentes.

Dans les deux cas, un aspect immédiat lié à ce phénomène est celui du problème de la gouvernance dans la gestion des personnes concernées. Cela nous ramène à certains procès que l'on voit aujourd'hui. Comment gouvernait-on ces déplacements de masse à la suite d'une crise inattendue comme celle d'un tremblement de terre ? À l'intérieur des bureaux spéciaux qui se constituent, outre les recensements, il y a le problème du travail et du chômage. Ce sont des personnes difficiles à placer dans un système de redistribution de l'emploi, par exemple. Il y a le statut temporaire, c'est-à-dire la durée pendant laquelle on est réfugié et celle où l'on a droit à l'assistance de l'État.

Beaucoup de gens de Sicile essayaient de rejoindre des pays étrangers, même

les États-Unis, dans le cas de Messine. Encore une fois, leur statut était problématique. Nombreux étaient ceux qui étaient renvoyés dans leur pays d'origine. À ce moment-là, une politique spécifique empêchait l'entrée aux États-Unis des gens considérés comme des assistés, qui recevaient une allocation. J'ai reçu une lettre d'un lecteur américain de mon livre : Il me remerciait parce qu'il avait pu retracer l'histoire de ses grands-parents arrivés de Messine en 1908. Ils y avaient été renvoyés puis étaient revenus aux États-Unis dix ans plus tard.

Il y a de fortes similitudes dans la dynamique des déplacements de masse et dans les problèmes politiques mais aussi de grandes différences dans les deux cas sur la durée, notamment avec la dynamique de retour.

À Messine, beaucoup des *profughi* revenaient au bout de quelques mois. La ville connaissait une dynamique démographique forte : la population augmentait et dépassait rapidement le chiffre d'avant le tremblement de terre, malgré un nombre de victimes important.

Dans le cas de la vallée de Belice, au contraire, la plupart des réfugiés ne revenaient pas. Ce mouvement se transformait en migration économique. Il suivait les mêmes chemins que les précédentes migrations vers la France, la Suisse, l'Allemagne et les villes industrielles du nord de l'Italie.

Ces différences peuvent s'expliquer en replaçant les cas dans des

dynamiques démographiques, sociales et économiques de longue durée qui appartenaient à tout le territoire. Dans le cas de Messine, il y avait une dynamique d'expansion de la population. Dans celui de la vallée de Belice, il y avait déjà une dynamique de migration avant la catastrophe : donc cette dernière accélérât une tendance déjà en cours.

Je me suis aussi occupé du cas de Polesine dans un deuxième projet de recherche sur la gestion des évolutions sociales dans la région du Pô. Polesine est une région de marécages dans le delta du Pô, qui vécut une inondation importante en 1951. La dynamique était très similaire à celle de Belice : un déplacement immédiat de population lié à l'évènement catastrophique, un problème de gouvernance, peu de gens qui revenaient. Si on se place dans une dynamique de longue durée, on voit qu'il y avait déjà des mouvements migratoires qui dataient de 40 ou 50 ans dans cette région. L'évènement catastrophique devenait juste un facteur d'accélération de la dynamique migratoire.

J'ai essayé de m'interroger sur la dynamique économique et sociale de longue durée dans cette région. J'ai trouvé un lien très fort avec des évènements environnementaux importants, liés notamment au drainage des marécages. La population vivait des travaux agricoles mais complétait ses revenus avec l'écologie des marécages : la chasse et la pêche. Le drainage des marécages avait eu une répercussion immédiate, assez facile à vérifier

notamment à travers une épidémie de pellagre, qui est une maladie due à une déficience en vitamine. Cette crise avait été suivie par une première vague migratoire vers l'Amérique du Sud.

Je finirais par une définition plus large de la migration environnementale au-delà de la question des réfugiés en relisant l'histoire des migrations sous l'angle de l'environnement.

### **Dominique MARTIN-FERRARI**

On voit que cette histoire des réfugiés se construit à travers le temps et l'espace de manière très récurrente, suivant les catastrophes et l'évolution sociétale. Par rapport aux exemples qui viennent d'être présentés, nous sommes sans doute sur des échelles qui n'ont plus rien à voir : va-t-on pouvoir poursuivre les analyses faites ?

### **François GÉMENNE**

C'est toute la difficulté des échelles : l'amplitude des mouvements de population, le temps pendant lequel ces déplacements vont se produire. Je pense qu'il est utile de rappeler qu'aujourd'hui, les mouvements de population sont très importants. Si on prend le seul chiffre des catastrophes naturelles, ce sont 26 millions de personnes déplacées par an en moyenne, c'est-à-dire une personne à chaque seconde où nous parlons.

Lorsque l'on étudie l'amplitude et les réponses à apporter aux mouvements migratoires à venir, le problème est que

l'on est très souvent dans une perspective essentialiste ou déterministe.

Par exemple, je travaille dans le cadre d'un projet de recherche européen avec des climatologues britanniques. Le but est d'essayer de déterminer les mouvements migratoires auxquels on pourrait s'attendre dans l'hypothèse d'un changement climatique de l'ordre de 4 °C, voire de 6 °C. Au début du projet, les climatologues pensaient que cela allait se faire simplement en faisant tourner des modèles climatiques pour chaque hypothèse et en les intégrant à mes modèles migratoires. Cette façon de procéder, pensaient-ils, permettrait de donner le nombre de réfugiés potentiels en 2050 et en 2100.

Il y eut un long travail de pédagogie pour expliquer à mes collègues climatologues que ça ne marchait pas comme ça. La nature et l'amplitude des mouvements migratoires futurs va dépendre largement des décisions politiques que nous allons prendre aujourd'hui : les politiques concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la prévention des catastrophes naturelles, l'aménagement du territoire, les migrations, avec la difficulté que, très souvent, ces politiques vont dans des sens complètement différents.

Si on regarde aujourd'hui l'état des négociations internationales sur le climat, une des priorités va être de permettre aux gens migrés de se mettre à l'abri afin qu'ils puissent faire de leur migration une stratégie d'adaptation.

Du côté des ministères de l'Intérieur, l'optique est différente : il s'agit d'empêcher les gens de migrer, de s'arranger pour qu'ils restent chez eux et, s'ils partent, de construire des murs pour être sûr qu'ils ne viennent pas.

Nous sommes dans une logique schizophrénique en termes d'anticipation politique de ces flux migratoires futurs. Il faut être conscient que nous sommes à l'aube de changements environnementaux importants qui vont poser la question de l'habitabilité de la terre. On s'attend à ce que plusieurs régions du monde deviennent inhabitables soit parce que l'eau va monter, soit parce que le niveau de température va devenir insupportable. S'il faut commencer à discuter au niveau mondial de la redistribution géographique de millions de personnes, cela risque d'être compliqué.

Heureusement, pour nous rassurer, nous avons l'exemple de la manière dont l'Union européenne a géré la récente crise des réfugiés. On a vu que l'accueil d'un million de réfugiés syriens qui fuyaient des situations désespérées s'est fait dans le bon ordre, de façon parfaitement organisée, avec une logique de répartition sur tout le continent et cela n'a pas créé de tension politique ni de phénomène de désunion. L'exemple de la manière dont l'Union européenne a géré cette crise doit nous emplir de confiance et d'optimisme sur la manière dont on pourra avoir cette discussion au niveau mondial lorsqu'il s'agira de répartir des millions de personnes.

### Dominique MARTIN-FERRARI

J'aimerais revenir vers Anne-Marie concernant les exemples pris. On a l'impression que les choses pourraient tourner un peu moins à la catastrophe. J'aimerais que vous reveniez sur cette notion parce que, pour les gens qui les vivent, c'est quelque chose de compliqué.

Quand on entend Michel Serres dire que l'on est train de changer d'ère, que le rural est terminé, que l'on entre dans l'ère des villes et que le paysan est fini, par rapport aux exemples que vous avez étudiés, que pensez-vous de cette remarque ? En quoi les études que vous avez faites vous aident-elles à forger des outils de décisions pour demain ?

C'est quelque chose qui fuse dans la société, cela mérite que les historiens réagissent

### Anne-Marie GRANET-ABISSET

De quel paysan parle-Michel Serres ?

### Dominique MARTIN-FERRARI

Il parle de l'Europe et des États-Unis.

### Anne-Marie GRANET-ABISSET

L'entrepreneur d'une exploitation agricole du bassin parisien n'est pas tout à fait la même chose que le paysan de départements méridionaux. Là aussi, il faudrait peut-être faire de la sémantique. Je ne sais pas ce que signifie « le paysan

est fini ». Il s'agit peut-être du paysan des années 1950, remplacé par l'agriculture productiviste.

On pourrait aussi dire qu'il y aura de nouvelles formes d'agriculture. Il faut voir ce qui est en train de se constituer à une petite échelle, avec des personnes qui essaient de relancer des formes d'agriculture moins productivistes, comme par exemple dans le sud-est de la France, avec une nouvelle forme de paysannerie, qui sans doute prendra une allure différente de ce que l'on connaissait, mais qui intégrera scientifiquement des savoirs-faire plus anciens, redécouverts. On revient sur la question économique, les choix faits, la possibilité pour les gens de vivre de leur production. Cela renvoie à un sujet vaste et compliqué qui doit prendre en compte des conditions différentes.

« Le paysan est fini », c'est pour moi une affirmation un peu provocatrice. Mais je ne sais pas si on peut le dire ainsi. En tout cas, je ne m'y risquerais pas. Si je peux me permettre, je préfère dire « joker ». Car je ne me risquerais pas à contredire Michel Serres, bien évidemment !

Pour revenir à notre sujet, j'ai travaillé avec des géophysiciens et des chercheurs qui travaillaient sur la question des avalanches, des inondations, des risques et des catastrophes. Nos collègues scientifiques construisent des modèles très intéressants qui permettent de penser. En revanche, ils oublient souvent, surtout quand ils veulent utiliser des archives historiques,

que ces sources sont des construits, des réalités fabriquées par des hommes à un moment donné et donc qu'il ne faut jamais prendre ces données au premier degré. Il faut les utiliser avec la distance critique nécessaire, celle de savoir qui a produit cette archive, pourquoi, dans quelles conditions et dans quel but. En effet, sans ces précautions, on peut arriver à produire des résultats faux à partir de modèles théoriques justes.

Il me semble qu'il faut faire très attention à la façon dont on va déterminer ce que sera la situation dans 20, 30 ou 50 ans à partir de modèles. Je travaille avec de jeunes collègues géophysiciens sur des questions de modélisation de données. Cela m'intéresse beaucoup de réfléchir avec eux à la manière dont les choses sont construites en leur rappelant que ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'archives que les phénomènes n'existent pas ou ce n'est pas parce qu'il y a une archive que le phénomène était tel qu'il a été décrit.

Il me semble que selon les sociétés, les périodes, les endroits, la catastrophe n'a pas le même sens. Par exemple, Météo France fait des *Alertes orange* en permanence en hiver : quand il neige, c'est une « catastrophe » en plaine et dans les villes, alors que, pour les habitants des stations, c'est au contraire la ressource touristique qui se constitue. On peut sourire du traitement de l'information pour rendre compte de la circulation vers les stations. Les médias présentent les bouchons comme des catastrophes liées à une chute de neige. Evidemment quand on a l'habitude

de rouler en montagne et que l'on est équipé, on roule sans difficulté, ce qui n'est pas le cas de personnes moins habituées, qui plus est, viennent sans équipement et se retrouvent piégées.

On met le mot de catastrophe à tous les niveaux, ce qui lui enlève son sens premier et majeur. Vous prenez les archives de la télévision ou des médias sur lesquels je travaille. Il est intéressant de voir comment les choses sont construites et façonnent les réactions, l'angoisse et la peur.

### **Dominique MARTIN-FERRARI**

C'est grâce à l'outil : une catastrophe fait de l'image. Il faudrait analyser ce phénomène.

### **Anne-Marie GRANET-ABISSET**

Je l'ai fait, mais c'est un autre sujet.

Dans les inquiétudes qui existent vis-à-vis des évolutions environnementales prévisibles, il est peut-être important de repenser les attitudes à avoir et d'intégrer la notion de risque accepté et acceptable, que pratiquaient les sociétés anciennes. Quand j'ai commencé à travailler sur la notion des risques, il y a 15 ans, dominait l'idée du « risque zéro », c'est-à-dire que grâce à la technique, à la science et aux aménagements, on allait se prémunir de tout. A la fin des années 1990, on s'est rendu compte de l'impossibilité du « risque zéro » et pris conscience de la fragilité de nos sociétés contemporaines techniciennes et au

fait de la modernité, des sociétés plus fragiles que les sociétés traditionnelles.

Dans les sociétés anciennes, où la connaissance reposait sur l'observation et l'empirisme, ce sont les élites urbaines pour l'essentiel qui ont construit l'idée de la croyance en la malédiction divine par les populations locales. Les habitants des territoires savaient bien que ce n'était pas Dieu qui envoyait les avalanches. S'ils mettaient des croix partout, c'était certes pour se garantir la protection divine ; c'était surtout une marque dans le territoire : à tel endroit, l'avalanche passait, à tel autre, elle ne venait pas.

Il faut faire très attention aux effets d'apparence. Ils masquent une réalité qui nous empêche de voir la complexité. A l'heure actuelle, « la culture du risque » a remplacé le « risque zéro » comme nouvelle forme d'injonction. Prôner la culture du risque est une belle idée sauf que cette culture ne peut être édictée lorsqu'elle a disparu ou s'est effacée. Non seulement cette culture du risque, inhérente à la connaissance des territoires a été longtemps sous-estimée pour ne pas dire méprisée, mais la composition des sociétés est de plus en plus composite. En montagne même, de nombreux habitants y habitent sans connaître leur territoire.

Il faut revenir à une donnée environnementale fondamentale qui est celle de la terre. La terre est une ressource pour la nourriture, pour l'eau. Elle est une ressource foncière forte.

De temps en temps, on peut la vendre très cher ou ne pas la vendre. Dans les déplacements de population, il y a le choix de partir ou de ne pas partir. Ceux qui partent en font souvent le choix. Quand on part, c'est que l'on peut s'inscrire dans des réseaux, même si on apparaît comme démunis. Ceux qui ne peuvent pas partir sont les plus démunis des démunis, qui n'ont pas accès aux réseaux. Ce sont eux les plus grandes victimes.

### **Dominique MARTIN-FERRARI**

Ce que je retiens, c'est de garder la mémoire des choses, de la terre, des régions, des savoir-faire ancestraux et de faire confiance aux gens qui ont géré ces territoires, ainsi que la complexité et la vulnérabilité.

Poursuivons sur cette notion de risque accepté et acceptable et sur les outils dont vous avez envie de parler.

### **Giacomo PARRINELLO**

Je voudrais revenir sur la possibilité de partir et de s'inscrire dans des réseaux. Dans ces milieux très populaires qui sont les plus frappés par la catastrophe, la raison pour laquelle il y a autant de départs qui se transforment en migration économique est que la catastrophe et la condition de profugo - d'assisté - donnent une opportunité inattendue de partir. Dans l'exemple de la vallée de Belice, cette opportunité était représentée par des billets de train gratuits pour arriver jusqu'à la frontière, avec des passeports délivrés en trois



jours. Certaines situations d'urgence peuvent déclencher des flux migratoires plus accélérés : la catastrophe joue alors un rôle dans un cadre migratoire plus complexe qu'un simple déterminisme de causalité environnement/migration.

Je voudrais revenir sur ce que disait François par rapport à la manière dont on se prépare aujourd'hui pour ce qui arrive. Les historiens sont très mauvais pour prévoir le futur, mais il me semble que ce qui émerge à partir de mon travail, c'est qu'il faut insister sur l'analyse plus nuancée des causalités et sur la fluidité entre les notions de réfugiés et de migrations dites économiques. C'est une fluidité que l'on retrouve dans l'histoire. C'est la même géographie qui passe d'un statut juridique à un autre. Il faut penser à ces mouvements qui arrivent au-delà de la barrière temporelle du réfugié. La condition de réfugié reste une condition à terme. Si on accepte ce que les climatologues nous disent par rapport à l'inhabitabilité de certaines régions de la Terre, il faut assumer le fait qu'il n'y aura pas de retour possible. J'ai travaillé sur des cas de retour qui s'inscrivent dans des dynamiques économiques.

### **Dominique MARTIN-FERRARI**

Il s'agit du vécu d'un certain nombre de gens de petites îles qui sont aujourd'hui inhabitables.

### **Giacomo PARRINELLO**

Cela montre à quel point il est nécessaire de parler de réfugiés environnementaux.

Cela permet de mettre en évidence le problème et certaines des causes spécifiques mais cela reste imbriqué dans la complexité sociale et économique. Je me demande si ce n'est pas une façon de cacher le fait que ces gens doivent s'intégrer dans la société.

On doit faire face à des biographies et à des groupes qui arrivent peut-être avec un statut particulier mais qui sont ici pour rester. Le problème n'est pas de considérer les réfugiés environnementaux comme une catégorie à part mais plutôt de savoir comment accueillir des millions de gens dans nos sociétés. Est-on préparé pour cela ? Parler de réfugiés environnementaux nous aide-t-il à avancer ? Je ne sais pas.

### **François GÉMENNE**

Parler de migrants ou de réfugiés environnementaux est aussi une façon de souligner l'importance des facteurs environnementaux dans la décision de migrer plus que la volonté de créer une catégorie spécifique de migration.

Ce que l'histoire nous apprend sur la manière d'accueillir, d'organiser ces déplacements de population, c'est de sortir de la logique de crise. Nous sommes toujours dans une situation qui nous fait considérer les migrations comme un problème à résoudre, voire comme une crise à gérer lorsque les flux sont plus importants que d'habitude.

Nous sommes prisonniers de ce que j'appellerais le paradigme de

l'immobilité, cette idée que les gens devraient rester chez eux. Nous n'avons toujours pas accepté la structuralité des migrations au XXI<sup>e</sup> siècle : les migrations et la mobilité des personnes aujourd'hui sont un élément structurel d'un monde globalisé. Tant que nous n'accepterons pas cette structuralité de la migration, nous resterons face à un vide politique concernant un projet pour l'asile et les migrations parce que cette structuralité est considérée comme une sorte d'anomalie que nous devons gérer de façon conjoncturelle.

Il est important de sortir de cette logique de crise, même lorsque cela concerne la crise économique. Je suis né en 1981 et j'ai passé toute mon enfance en pleine crise économique. J'ai fait mes études et j'ai fait toutes mes expériences de jeunesse en pleine crise économique. J'ai commencé à travailler en plein milieu de la crise économique. Mon fils est né au milieu d'une terrible crise économique. Il se mariera et mourra au milieu d'une crise économique. Nous vivrons toute notre vie en pleine crise économique et nous mourrons en pleine crise économique.

Il faut remettre cela en cause parce qu'en réalité, ce que nous appelons crise est surtout la nostalgie d'un monde ancien, celui des années 1960 où l'on était bercé par une logique de croissance économique et démographique infinie, qui n'aurait pas de limite, qui nous apporterait bonheur et prospérité. C'était aussi une logique où les flux migratoires allaient dans un sens : on

négociait des accords bilatéraux avec des pays qui allaient fournir de la main-d'œuvre en échange de charbon, où les migrants étaient traités comme des marchandises. Une part de nous est nostalgique. Nous restons prisonniers des cadres de pensée de cette époque.

En 1972, le club de Rome proposait l'objectif de la croissance économique zéro. Le statu quo était l'objectif à atteindre. On disait qu'une économie qui arrivait à maturité, qui atteignait l'âge adulte devait viser le statu quo.

Nous touchons du doigt cet objectif de croissance zéro. François Hollande rentrera dans l'histoire comme le premier président à avoir atteint cet objectif de croissance zéro. Mais nous n'en voulons pas. Nous le considérons comme l'épouvantail, le repoussoir absolu qui signerait l'échec d'une politique économique. Il faut pouvoir remettre en cause cette logique de crise. C'est certainement en matière migratoire, mais aussi en matière économique, que l'histoire nous apprend à considérer les migrations, y compris celles liées à l'environnement, comme un facteur structurel du XXI<sup>e</sup> siècle et non pas simplement comme un facteur conjoncturel, une crise que nous pourrions voir se résoudre en fermant les yeux et en lui tournant le dos.

### Dominique MARTIN-FERRARI

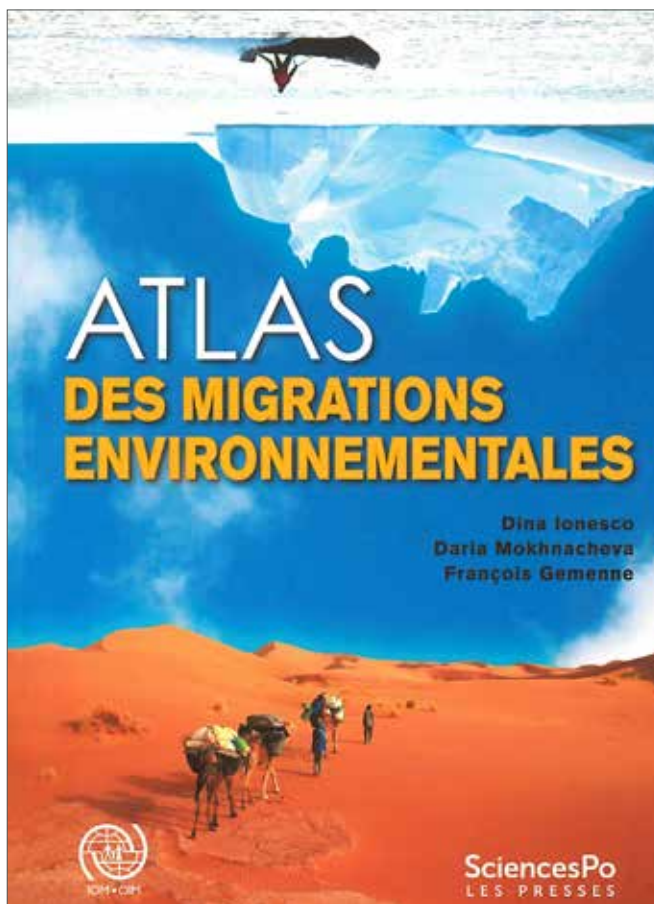
Il y a une notion que nous n'avons pas abordé, c'est le fait que nous sommes

de plus en plus nombreux sur la planète et qu'il y a de moins en moins d'espace. Cette notion joue peut-être un rôle.

### François GÉMENNE

Psychologiquement, elle joue certainement un rôle. Il y a encore beaucoup d'espace et la densité de population montre une très grande inégalité sociale : le Bangladesh a

une densité de population à peu près douze fois supérieure à celle de la France. Nous avons l'impression que les migrations augmentent sans cesse. Mais, en réalité, elles augmentent essentiellement en raison de l'accroissement démographique de la population mondiale : la part de migrants internationaux dans la population mondiale reste fixe à 3 % depuis 60 ans.★



# Débat avec la salle

## Dominique MARTIN-FERRARI

Je pense que nous avons posé les termes d'un débat. Vous avez la parole pour approfondir un certain nombre de questions évoquées.

## Intervention provenant de la salle

Ma question s'adressera aux trois intervenants : n'y a-t-il pas une sorte de fatalité liée au fait que l'on ne considère pas les possibilités que peuvent offrir les territoires qui se dessineront du fait des nouvelles contraintes climatiques ?

J'ai été frappé par ce que disait Anne-Marie Granet-Abisset sur le fait que des territoires qui avaient vu un exode rural au XIXe siècle sont aujourd'hui « recolonisés » à travers de nouvelles activités économiques. Ne peut-il en être autrement de territoires qui sont considérés comme étant potentiellement inhabitables aujourd'hui du fait des transformations climatiques ?

## Anne-Marie GRANET-ABISSET

Avec la Sibérie, on pourrait dire qu'il va y avoir un nouveau Far East après le Far West. Dans les régions touristiques,

ces migrations ne semblent pas poser de problèmes. Pourtant, en termes environnementaux, elles posent un certain nombre de questions sur la dégradation de ces territoires. Il ne s'agit pas de réfugiés mais de migrants acceptés. Là aussi, il y a les migrants acceptés, les acceptables et ceux qui sont refusés car pas aimés par les populations locales. Les migrations ne sont pas simplement un phénomène du XXI<sup>e</sup> siècle. C'est un phénomène structurant de l'histoire.

## Giacomo PARRINELLO

Anne-Marie évoquait la Sibérie. On peut évoquer aussi le Grand Nord canadien qui est exploité, voire colonisé. Mais il y a un point auquel il faut faire très attention quand on évoque ce sujet. En termes d'agriculture, on sait qu'il y a des zones agricoles aujourd'hui qui ne seront plus exploitables par des agriculteurs demain. Mais ce n'est pas si simple de les remplacer par d'autres territoires situés dans d'autres parties de la Terre moins touchées par l'impact du réchauffement climatique parce qu'il faut prendre en considération la qualité des sols. Les sols de la taïga ou de la toundra ne sont

pas tous aptes à l'agriculture donc on ne peut pas toujours être dans une logique de substitution des déplacements vers le nord.

## Intervention provenant de la salle

Ma question est destinée aux trois intervenants. J'ai été surpris que vous n'ayez pas parlé, dans la comparaison entre les immigrations précédentes et celles d'aujourd'hui, de la pollution au niveau de l'information : une pollution anxiogène en ce qui nous concerne et une information un peu trop idéalisée pour des populations qui sont dans des pays où la pauvreté est très présente et qui pourraient se créer des imaginaires complètement décalés par rapport à la réalité de ce qu'ils pourraient trouver dans les pays rêvés.

## François GÉMENNE

La décision de migrer se prend sur la base de perceptions, d'attentes parfois fantasmées sur ce que l'on va trouver ailleurs. C'est vrai pour les migrants. C'est vrai pour nous aussi : quand nous épousons quelqu'un, nous le faisons aussi sur la base d'attentes parfois

fantasmées. Quand nous entreprenons des études, nous fantasmons parfois sur le travail que nous aurons à la fin de nos études. Les migrants ne sont pas différents de nous. Nos décisions sont parfois faites sur la base d'informations biaisées, imaginées, rêvées. Le rôle de l'imaginaire dans la décision est extrêmement important. Toutes les grandes décisions que nous allons prendre sont fondées sur un certain imaginaire.

Lorsque l'on regarde les déterminants environnementaux de la migration, beaucoup de recherches sont faites sur les perceptions des changements environnementaux par les populations. Parfois, ces perceptions sont à l'opposé de l'effet observé. Par exemple, certaines populations vont se décider à partir parce qu'elles pensent qu'il pleut de moins en moins alors que les relevés de pluviométrie montrent qu'au contraire, il pleut de plus en plus. De nombreuses perceptions, y compris en matière de changements environnementaux, sont à l'opposé de la réalité. Cela souligne le rôle du travail sur l'information climatique et de l'appropriation de cette information par les migrants. Mais je crois que nous devons accepter que la décision humaine soit une décision un peu irrationnelle par nature.

### **Dominique MARTIN-FERRARI**

Nous sommes à la veille de la conférence internationale *Habitat 3*, qui est une des grandes réunions onusiennes qui va décider de l'avenir de la ville pendant les 20 ans à venir. Le même fantasme existe

par rapport à la ville, c'est-à-dire la ville qui est perçue comme étant aimante, qui annonce le plus beau des destins et sur laquelle échouent de nombreux peuples qui migrent vers les villes.

### **Anne-Marie GRANET-ABISSET**

Nous avons évoqué rapidement ce rôle des médias ou celui d'autres canaux d'information, en particulier la transmission par les migrants eux-mêmes. Dans le cadre de migrations plus anciennes, nous pouvons le saisir au travers des lettres et des photos envoyées. Par exemple, certains de ces migrants louaient des habits pour se faire photographier et ainsi montrer une réussite qui n'était pas encore acquise, montrer qu'ils n'étaient pas partis pour rien.

Il y a là une thématique importante, comme aussi celle du rôle des médias et de leur caractère anxiogène. Ces images qui passent en boucle ont un effet majeur, à la fois dans la mémoire ou la construction de représentations comme dans l'oubli. Or, cela a joué aussi pour les migrations plus anciennes. Les lettres du XIX<sup>e</sup> siècle sont très étonnantes dans cette façon de penser l'ailleurs comme étant potentiellement meilleur.

### **Intervention provenant de la salle**

Je fais un master d'enseignement pour être professeur. Cette question des risques environnementaux et des migrations est prévue dans les programmes du secondaire : cette approche de causalité par rapport au fait que l'on étudie un

risque puis les migrations ne simplifie-t-elle pas la question pour donner un aperçu du problème aux élèves ? Ne faudrait-il pas les responsabiliser par rapport aux migrants ? D'après vous, la question des migrations et des risques environnementaux est-elle bien traitée dans les programmes ?

### **Anne-Marie GRANET-ABISSET**

Pour travailler correctement sur l'environnement et les migrations, il faut bien connaître le fonctionnement des sociétés. C'est par là qu'il faut commencer pour aborder ces questions. Sinon, on reste un peu à la surface des choses.

Tout à l'heure, on parlait de prendre les migrations par le biais environnemental : avant de parler d'immigration, on parle de migration environnementale. C'est une question de prisme et de façon de traiter le problème. Ensuite, vous prenez ce problème comme vous voulez. Le tout est de savoir comment vous abordez la question. Au final, il faut travailler sur l'immobilité ou la mobilité des sociétés dans les territoires. Il y a toujours eu des gens immobiles mais aussi beaucoup de gens mobiles. On est très manichéen, alors que la réalité des sociétés est plus complexe.

Si je peux me permettre, je vous conseillerais de regarder une fresque interactive faite avec l'Institut national de l'audiovisuel (INA), qui s'appelle « Montagnes magiques ». À partir de la question du tourisme et de la lecture du tourisme comme facteur qui modifie

l'environnement, une fiche pédagogique a été faite. Cela peut vous donner des clés de lecture quand vous serez enseignant.

### Rémy LUGLIA

Le problème fondamental concernant les programmes est que ces risques et ces questions migratoires sont abordés essentiellement dans les programmes de géographie. On y regarde le problème actuel mais il n'est pas mis dans une perspective historique, contrairement à ce qu'ont fait les intervenants aujourd'hui. Les programmes en histoire datent de dizaines d'années. Dans les sujets d'étude où la question des migrations est évoquée, seules les raisons économiques et politiques sont citées. Elles sont présentées en opposition. Il y a donc une perte de complexité importante.

De nouveaux programmes sont conçus. Dans les sujets d'étude sur les migrants et les migrations, nous avons fait apparaître les causes. Nous avons demandé qu'elles soient liées, avec les dimensions politiques, économiques et environnementales. Nous réintroduisons de la complexité parce que nous tirons profit des avancées de la recherche universitaire qui nous donne à penser autrement cette question des migrations.

### Dominique MARTIN-FERRARI

Au-delà de la pensée universitaire, il y a aussi le travail des médias, qui n'est pas seulement anxigène.

Le travail fait par les documentaristes est très important, par exemple les documentaires faits sur les migrations au sein du Sahel, avec la manière dont ont évolué les mouvements de population dans des documentaires comme *Chassés par le désert*. Le fait de les comparer aux problèmes des famines qui ont entraîné la guerre en Syrie est aussi très intéressant.

Ce sont les mêmes bases mais les conséquences ne sont pas les mêmes. Il faut aussi savoir comparer les bons documentaires et ne pas se contenter de parler des médias uniquement en se référant aux actualités télévisées, qui ne sont qu'un épiphénomène très souvent politisé.

### Intervention provenant de la salle

Ancien professeur de sciences de la vie et le terre (SVT), j'avais l'impression que la migration serait la solution aux problèmes environnementaux. J'ai peur qu'avec un réchauffement climatique moyen de 4 ou 5 °C, on bascule dans un climat non prévisible, avec des équilibres différents. On ne sait pas très bien ce que seront la Sibérie et le nord du Canada si le réchauffement s'avère très important. La migration sera obligatoire. Mais il ne faudrait pas laisser croire que ce sera la seule solution aux problèmes qui arrivent.

### François GÉMENNE

Dans les négociations internationales, il a été imaginé de promouvoir la migration comme une solution d'adaptation dans

un scénario d'augmentation moyenne des températures de + 2 °C, ce qui est l'objectif adopté lors de l'accord de Paris.

Le problème est que les courbes actuelles de nos émissions de gaz à effet de serre indiquent une hypothèse médiane d'un réchauffement de + 4 °C et une hypothèse pessimiste de + 6 °C. Cela ne veut pas dire que le respect du seuil de + 2 °C soit impossible. Mais cela va être difficile.

Or, si on a choisi + 2 °C comme objectif, c'est parce que les scientifiques pouvaient garantir, avec un fort niveau de certitude, que nous n'allions pas atteindre des seuils de rupture qui feraient basculer le climat dans un état complètement différent et hors de contrôle. Les scientifiques préviennent qu'au-delà de + 2 °C, ils ne peuvent pas dire exactement à quel niveau de dégradation de la température nous allons atteindre ces seuils de rupture.

Si nous les atteignons, il est certain que notre capacité d'anticipation des flux migratoires sera presque nulle parce que nous serons face un climat complètement inconnu, voire même hors de contrôle. Dans ce cas, cela va poser de lourds problèmes d'anticipation des flux migratoires et aussi directement la question de l'habitabilité de nombreuses régions du monde.

Cela va être la question fondamentale à l'avenir : quelles sont les zones que nous allons choisir de protéger et celles que nous allons choisir de sacrifier ?

Cela va être une décision politique très complexe, compliquée et difficile.

### **Dominique MARTIN-FERRARI**

Ce que l'on appelle l'inhabitabilité peut être illustrée par l'exemple d'un groupe qui a l'habitude de vivre dans le désert à un niveau de 40 personnes. Si on passe à 42 personnes, le groupe s'adapte. En revanche, si l'évolution conduit à 45 personnes, ce groupe ne peut plus vivre. Je ne prends pas les bons chiffres, mais il s'agit d'exprimer la notion de seuil physique tolérable.

Aujourd'hui, le seuil de + 2 °C a été fixé mais nous sommes déjà sur une tendance à + 3 °C. Nous sommes au-delà de ce qui a été décidé lors de l'accord de Paris. L'effort est considérable et nous allons vers des températures que nous ne maîtriserons pas.

### **Intervention provenant de la salle**

Il faudra penser à la façon de s'adapter au réchauffement climatique, mais il y a aussi des décisions politiques urgentes à prendre pour éviter d'atteindre ces seuils.

### **Dominique MARTIN-FERRARI**

C'est ce qui est en train de se faire avec l'accord de Paris.

### **François GÉMENNE**

Un des mérites essentiels de l'accord de Paris est de poser la question du

changement climatique comme une question politique, c'est-à-dire comme une question qui dépend de notre capacité collective à les traiter.

L'erreur est de trop souvent considérer la question des émissions de gaz à effet de serre sous l'angle individuel du consommateur. Vous savez tous ce que vous devez faire pour réduire votre empreinte carbone : rouler davantage en vélo, acheter des produits en circuit court, isoler votre habitation, etc. Il faut être conscient que ces comportements individuels de consommation jouent sur 15 à 20 % des émissions mondiales de gaz à effet serre.

La plus grosse source d'empreinte carbone est l'argent que vous avez sur votre compte en banque : cet argent que vous avez placé comme épargne et qui, aujourd'hui, va contribuer à financer très largement les énergies fossiles. Si on veut agir résolument contre le changement climatique, il faut réagir en tant que consommateur mais aussi en tant que citoyen.

Si ça ne passe pas par des choix collectifs mais uniquement par des choix individuels, cela ne suffira pas. L'enjeu essentiel aujourd'hui est de considérer la question du changement climatique – et plus globalement la question de l'environnement – non plus comme une question environnementale, c'est-à-dire un peu technique et technologique, mais comme la matrice de nos choix politiques. La question du changement climatique devrait être mieux traitée

par le ministre de l'Économie ou celui des Affaires étrangères que par celui de l'Environnement, quelle que soit sa personnalité. ★

Créé en 1995, le comité d'Histoire ministériel développe des activités dans les domaines de l'Écologie, du Développement durable, de l'Énergie, des Transports, de la Mer mais aussi dans ceux de l'Urbanisme, du Logement et de la Ville.

Afin de valoriser le patrimoine historique du ministère et de promouvoir une analyse historique des politiques ministérielles, le comité d'Histoire s'appuie sur un Conseil scientifique, composé de chercheurs et de spécialistes reconnus, pour définir ses priorités d'intervention en matière d'histoire et de mémoire des administrations, des politiques publiques menées ainsi que des techniques, des métiers et des pratiques professionnelles qui ont été développés. Il cherche également à répondre aux attentes exprimées par les services, les opérateurs et les partenaires du ministère.

Le comité soutient et accompagne scientifiquement et financièrement des études et des recherches historiques. Il publie la revue semestrielle « *Pour mémoire* » (2000 exemplaires). Il organise des séminaires et des journées d'études dont il peut diffuser les actes dans des numéros spéciaux de la revue. Il peut favoriser la publication d'ouvrages de référence. Pour les besoins de la recherche, il constitue un fonds d'archives orales d'acteurs des politiques ministérielles. Il gère un centre documentaire ouvert au public doté de plus de 4 000 ouvrages. Il diffuse sur internet et sur intranet un guide des sources accessibles, la revue et les actes de journées d'études et de séminaires. Il peut participer à des manifestations avec des partenaires publics ou privés.

# Le comité d'Histoire ministériel

## L'ORGANISATION DU SECRÉTARIAT DU COMITÉ D'HISTOIRE

### ★ Secrétaire

#### **Philippe CARON**

ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts  
secrétaire général  
du Conseil général de l'Environnement et du Développement durable  
Tél. : 01 40 81 68 23  
philippe.caron  
@developpement-durable.gouv.fr

### ★ Secrétaire-délégué

#### **Patrick FÉVRIER**

administrateur général  
Tél. : 01 40 81 21 73  
patrick.fevrier  
@developpement-durable.gouv.fr

### ★ Adjointe au secrétaire délégué recueil de témoignages oraux

#### **Christiane CHANLIAU**

chargée de mission  
Tél. : 01 40 81 82 05  
christiane.chanliu  
@developpement-durable.gouv.fr

### ★ Événementiel, édition

#### **Lorette PEUVOT**

chargée de mission  
Tél. : 01 40 81 15 38  
lorette.peuvot  
@developpement-durable.gouv.fr

### ★ Études-recherches

#### **Samuel RIPOLL**

chargé de mission  
Tél. : 01 40 81 26 63  
samuel.ripoll  
@developpement-durable.gouv.fr

### ★ Documentation communication électronique

#### **Nicole BOUDARD-DI-FIORE**

documentaliste  
Tél. : 01 40 81 36 83  
nicole.boudard-di-fiore  
@developpement-durable.gouv.fr

### ★ Assistance à la coordination et à la publication

#### **N....**

secrétaire de rédaction  
Tél. : 01 40 81 ...

## LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

### **Dominique BARJOT**

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris IV

### **Bernard BARRAQUÉ**

Directeur de recherche émérite au CNRS, AgroParisTech

### **Alain BELTRAN**

Directeur de recherches CNRS, Université Paris I, laboratoire SIRICE (UMR 8138)

### **Florian CHARVOLIN**

Chargé de recherche au CNRS, Centre Max Weber (UMR 5283)

### **Kostas CHATZIS**

Chercheur au laboratoire Techniques Territoires Sociétés (LATTS, UMR 8134)

### **Florence CONTENAY**

Inspectrice générale de l'Équipement honoraire

### **Andrée CORVOL DESSERT**

Présidente d'honneur du Groupe d'Histoire des Forêts Françaises, Directrice de recherche émérite au CNRS, Membre de l'Académie d'Agriculture de France

### **Gabriel DUPUY**

Professeur émérite à l'Université Paris I

### **Jean-Michel FOURNIAU**

Directeur de recherches à l'IFSTTAR

### **Stéphane FRIOUX**

Maître de conférences en histoire contemporaine à l'Université Lumière de Lyon 2, laboratoire LARHRA (UMR 5190)

### **Philippe GENESTIER**

Professeur à l'ENTPE, laboratoire EVS-RIVES (UMR 5600)

### **Vincent GUIGUENO**

Conservateur en chef du patrimoine, musée de la Marine

### **Anne-Marie GRANET-ABISSET**

Professeur d'histoire contemporaine, Université Pierre Mendès-France Grenoble, laboratoire LARHRA (UMR 5190)

### **André GUILLERME**

Professeur émérite d'histoire des techniques au CNAM

### **Bertrand LEMOINE**

Directeur de recherche au CNRS, Centre André Chastel (UMR 8150)

### **Alain MONFERRAND**

Ancien secrétaire-délégué du Comité d'histoire

### **Arnaud PASSALACQUA**

Maîtres de conférences en histoire contemporaine à l'université Paris-Diderot, laboratoire ICT (EA 337)

### **Antoine PICON**

Directeur de recherche à l'École des Ponts ParisTech, Professeur à la Harvard Graduate School of Design

### **Anne QUERRIEN**

Ancienne directrice de la rédaction de la revue « Les Annales de la Recherche urbaine »

### **Thibault TELLIER**

Professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Rennes, laboratoire IRHiS (UMR 8529)

### **Hélène VACHER**

Professeur à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, laboratoire LHAC

### **Loïc VADELORGE**

Professeur à l'université Paris-Est, laboratoire ACP (EA 3350)



# Activités du Comité d'histoire

Depuis 2006, 18 numéros de la revue semestrielle *Pour mémoire* ont déjà présenté un panorama diversifié d'articles sur l'histoire de l'administration et des cultures professionnelles. Pour 2017-2018, les principales thématiques traitées concernent l'histoire du corps des Ponts et Chaussées, les enjeux transfrontaliers, et le patrimoine immobilier des armées.

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel#e3](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel#e3)

Depuis 1995, le Comité d'histoire a organisé ou co-organisé des journées d'études et des colloques, le plus souvent en partenariat avec des chercheurs, des acteurs et des experts. Les événements programmés en 2017-2018 portent notamment sur « les nuisibles », sur une analyse de la loi d'orientation foncière (1967) et de ses impacts, sur le ministère de l'équipe-

ment et la politique de la ville, sur les 50 ans de FNE et les archives des associations, sur les 40 ans du Plan bleu, et sur les bassins miniers.

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel#e4](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel#e4)

Les actes des journées d'études organisées par le Comité d'histoire sont publiées dans des numéros spéciaux de la revue. D'autres types de journées d'études sont publiées sur internet, dans la revue, ou dans des livres.

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel#e4](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel#e4)

Le comité peut apporter son soutien à l'édition d'ouvrages issus par exemple de thèses dont les sujets ont un rapport avec les politiques ministérielles.

[www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel#e7](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere-comite-dhistoire-ministeriel#e7)

Depuis sa création, le comité a recueilli près de 400 témoignages oraux destinés à préserver la mémoire de personnalités de ces ministères. Il s'est intéressé à l'évolution des métiers, des cultures professionnelles, et des bouleversements qui ont touché l'administration.

[www.archives-oraales.developpement-durable.gouv.fr](http://www.archives-oraales.developpement-durable.gouv.fr)

*Vous souhaitez consulter les ressources du secrétariat du comité d'Histoire... Vous pensez que votre témoignage peut éclairer l'histoire du ministère de la Transition écologique et solidaire et des administrations dont il est l'héritier... Vous avez connaissance d'archives, de documents divers, d'objets intéressant l'histoire de ces administrations, alors...*

**N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER**  
**Secrétariat du comité d'Histoire**  
**Conseil général de l'Environnement et**  
**du Développement durable**

Tour Séquoia - 92055 La Défense cedex  
tél : 33 (0) 01 40 81 21 73  
courriel : [comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr](mailto:comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr)

**OU NOUS RETROUVER ?**

**Internet :** [www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/memoire-du-ministere)  
[www.archives-orales.developpement-durable.gouv.fr/index.html](http://www.archives-orales.developpement-durable.gouv.fr/index.html)

**Intranet :** [intra.comite-histoire.cgedd.i2/](http://intra.comite-histoire.cgedd.i2/)



*« pour mémoire »*  
**la revue du comité d'Histoire**

**rédaction** ★ Tour Séquoia - bureau 30.01

92 055 La Défense cedex

**téléphone** : 01 40 81 15 38

**comite.histoire@developpement-durable.gouv.fr**

**fondateurs de la publication** ★ Pierre Chantereau et Alain Billon

**directeur de la publication** ★ Philippe Caron

**rédacteur en chef** ★ Patrick Février

**suivi de fabrication** ★ Lorette Peuvot

**conception graphique de la couverture** ★ société Amarante Design graphique,

53 rue Lemercier - Paris 75017

**crédit photo couverture** ★ Affiche des rendez-vous de l'Histoire de Blois 2016 © RVH Blois

**réalisation graphique** ★ Eric Rillardon

**impression** ★ couverture ★ Intérieur ★ SG/SPSSI/ATL 2

**ISSN** ★ 1955-9550

**ISSN ressource en ligne** ★ 2266-5196



Imprimé sur du papier certifié ecolabel européen



**COMITÉ D'HISTOIRE**

TOUR SÉQUOIA  
92055 LA DÉFENSE CEDEX

*[www.ecologique-solidaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr) / [www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)*